

FICHE DE DONNEES DE SECURITE OXYDE D103 CORAIL

Impression : 18/09/2014

1. IDENTIFICATION**1.1 Identification du produit**

Code du produit: 42052104

Nom du produit: OXYDE D103 CORAIL

Numéro CAS: 65997-18-4

Numéro EINECS: 266-047-6

1.2 Utilisations principales*Matière première pour l'industrie céramique. Pour décoration de pièces céramiques et pour ajouter à certains émaux.***1.3 Société ou fabricant :**.PRODESCO S.L.
Avda. Aviación 44
46940 Manises
Valencia - EspañaTelf: 961545588
Fax: 961533025
email: admon@prodescoweb.com
Web: http://www.prodescoweb.com**2. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****2.1 Description général sur les composants et composition**Iom: Composé céramique.
Nomenclature commune: Colorant céramique.
Composition de la préparation: Composé à base de frites broyées et autres matières premières.**2.2 Composants et concentrations de la préparation****a) Substances dangereuses pour la santé ou l'environnement**

Nom	Substance %	N° CAS	N° EINECS	Classification	Phrases
COMPOSE DE PLOMB.	[1-5]	65997-18-4	266-047-6	T,N	R61-20/22-33-R51/53

b) Substances pour lesquelles il existe des limites communautaires (non inclus dans le point précédent)*Données concernant le plomb fritté: Valeurs TLV. (Valeur limite Seuil). 0.15 mg/m3.***3. IDENTIFICATION DES RISQUES****3.1 Risques physiques***Le produit se présente en poudre. Par action mécanique, il peut produire des irritations.
Effets nuisibles à long terme.***4. MESURES DE PREMIERS SECOURS****4.1 Information général***Voir l'information sur les composants (2°). En cas d'accident, contacter immédiatement un médecin. (Si possible lui montrer l'étiquette du produit, et cette fiche).***Contact avec les yeux :***Laver abondamment et à fond avec de l'eau claire, pendant cinq minutes. Il ne faut en aucun cas se frotter les yeux, car cela peut provoquer des lésions par abrasion. Un oculiste doit prescrire un traitement.***Contact avec la peau :***En cas d'irritation, laver la zone à l'eau et au savon. Si l'irritation se poursuit contacter un médecin.***Ingestion:***Se rincer la bouche à l'eau. En cas d'ingestion contacter un médecin.***Inhalation:***Faire respirer de l'air frais. Si des symptômes persistent, contacter un médecin.***5. MESURES CONTRE L'INCENDIE***Le produit n'est pas combustible. Il n'existe pas de mesure spéciale pour la protection contre le feu ou l'explosion. Les lieux de stockage du produit doivent être aux normes locales contre le risque d'incendie.*

6. MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL**6. 1 Protection personnelle**

On doit porter un équipement de protection. Voir (8. Protection personnelle). Tenir les personnes éloignées du lieu du déversement, en direction opposée à celle du vent.

6. 2 Précautions environnementales

Eviter les contaminations avec les eaux, les canaux. Traiter les résidus avec une attention particulière, en accord avec les réglementations locales.

6. 3 Méthodes de nettoyage

Récupérer le produit par des moyens mécaniques. Eviter la formation de poussière. Laver avec de l'eau abondamment. Du fait de l'insolubilité du produit, il est possible de le séparer de l'eau par des moyens mécaniques, un bac de décantation convient.

7. MANIPULATION ET MAGASINAGE**7. 1 Précautions pour la manipulation du produit**

Il faut éviter l'ingestion orale ou par inhalation, et les contacts avec la peau. Eviter la formation de poussière, et leur accumulation. En cas de poussière inévitable, utiliser des aspirations. Utiliser des gants, des masques de protection et des lunettes (Voir 8°).

7. 2 Conditions de magasinage

Maintenir les sacs au sec et hermétiquement fermés, de même pour les emballages vides. Le chargement et le déchargement doivent se réaliser de façon à éviter toute contamination, à l'intérieur, comme à l'extérieur des locaux.

7. 3 Usages spécifiques

Il est indispensable de lire attentivement l'information sur les risques et les conseils de prudence dans les fiches de données de sécurité. Il est très important de respecter l'interdiction de boire, de manger et de fumer. Les fumeurs sont particulièrement exposés: le plomb est transmis des doigts souillés à la cigarette. Jusqu'à 80% du plomb passeront directement des poumons dans le sang.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION. PROTECTION DU PERSONNEL**8. 1 Limites d'exposition**

Valeurs TLV. (Valeur limite Seuil). Valeurs MAK. (Maximum de concentration admise sur le poste de travail): 6 mg/m³. Données concernant le plomb fritté: Valeurs MAK. (Pb).0.1 mg/m³. La directive européenne 82/605/CEE prescrit des concentrations de plomb maximum: Sur le lieu de travail 0,15 mg/m³; Taux de plombémie dans le sang (2) 70 g/100 ml; Acide delta aminolévulinique dans l'urine 20 mg/g créatinine.

8. 2 Contrôles de l'exposition**8.2.1 Contrôles de l'exposition professionnelle****a) Contrôle Industriel :**

Assurer une ventilation locale ou générale des locaux pour minimiser l'exposition aux poussières et à la poudre. Ne pas boire, ne pas manger ou fumer pendant la manipulation.

b) Contrôle Personnel :**Protection respiratoire:**

Ne pas respirer les poussières. Utiliser un masque. FPP-2 DIN EN 141.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection. EN 388.

Protection des yeux :

Il est recommandé d'utiliser des lunettes de protection. EN 166.

Vêtements de protection:

Les vêtements de travail doivent être rangés séparément des vêtements de ville.

8.2.2 Contrôles de l'exposition du milieu ambiant

Prévenir les contaminations.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES**9. 1 Informations générales**

Aspect physique: Poudre rosée.

Couleur en cuite: Corail.

Odeur: Néant.

9. 2 Informations relatives à la santé, la sécurité et le milieu ambiant

PH: n.d

Point d'inflammation: n.a

Densité relative: n.a

Pression de vapeur: n.a

Viscosité: n.a

Densité de vapeur: n.a

Point de fusion: n.a

Inflammabilité: n.a

Solubilité à l'eau: Pratiquement Insoluble (eau).

Coefficients de repartition: n.a

Vitesse d'évaporation: n.a

Propriétés explosives: n.a

Propriétés comburentes: n.a

9. 3 Autres données :

Point de fusion: > 750 °C.

Densité: 3.54 g/cm³. (20° C).

Solubilité: HCL: Pb < 0.5%. ISO 6713

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stable dans des conditions normales d'utilisation. Pour une bonne conservation, maintenir les sacs fermés et à l'abri de l'humidité. Sous ces conditions, le produit peut se conserver de façon illimitée.

10. 1 Conditions à éviter

Aucune réaction dangereuse n'est connue, relative à la manipulation et au stockage, dans la mesure du respect des règles énoncées.

10. 2 Matériel à éviter

Le produit doit être maintenu éloigné des matières acides très corrosives, comme peut l'être l'acide fluorhydrique.

10. 3 Produits dangereux de la décomposition

Inconnu.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE**11. 1 Toxicité aiguë du produit ou de l'un de ses composants**

La poudre peut causer des irritations. Données concernant le plomb fritté: Étude de bio assimilation: Le plomb soluble en milieu acide est bio assimilable. Les études menées montrent que seuls les composés du plomb présentent un bas niveau de toxicité aiguë par ingestion et inhalation. Données types : DI50 >2000 mg/kg. CI50 >5mg/L/4h.

11. 2 Toxicité chronique pour une exposition de courte ou longue durée

Des expérimentations comportant une exposition prolongée à des composés de plomb organiques mettent en évidence des effets neurotoxiques. Dans l'acide chlorhydrique à la concentration du milieu digestif, il y a risque de formation de plomb soluble pouvant aboutir à l'accumulation de plomb dans l'organisme. L'absorption prolongée de fortes doses de plomb peut provoquer l'inactivation d'enzymes et des anomalies dans la synthèse de l'hémoglobine.

12. INFORMATION ECOLOGIQUE**12. 1 Compatibilité avec le milieu ambiant et produits dangereux résultants de la dégradation des produits et de ses composants**

Le déversement du produit sous forme poudreuse peut provoquer un impact négatif sur l'environnement. Si des particules de produit se retrouvent dans l'eau, les concentrations doivent être vérifiées, et l'on doit s'assurer que l'on ne dépasse pas les valeurs limites fixées par les communes. En général, il est simple de procéder à la séparation de l'eau et des particules, par action mécanique de décantation, ou par action chimique de floculation des particules par l'ajout d'un électrolyte floculant.

12. 1. 1 Données d'écotoxicité

Produit non vérifié.

12. 1. 2 Mobilité

Pas d'information.

12. 1. 3 Persistance et dégradabilité

(Voir points 6,7,13,15).

12. 1. 4 Potentiel de bioaccumulation

Le plomb soluble en milieu acide est bio assimilable.

12. 1. 5 Autres effets nocifs

Pas d'information.

13. CONSIDERATIONS SUR L'ELIMINATION

Si la récupération n'est pas possible, éliminer en respect avec les lois en vigueur. RD 833/88, par lequel s'applique la réglementation de la loi 20/1986, concernant les résidus toxiques, dangereux, et leurs modifications postérieures.

13. 1 Traitement du produit

Les résidus résultants de l'utilisation doivent être traités par une entité agréementée à cet effet.

13. 2 Traitement de l'emballage

L'emballage du produit, comme celui qui contient les résidus, doivent s'éliminer en accord avec la législation. RD 782/1998 décret d'application de la loi sur les emballages et les résidus des emballages loi 11/1997. Règlement Européen: Directive 94/62/CE, du Parlement Européen et du Conseil, du 20 Décembre, au sujet des emballages et résidus d'emballages qui sont inclus dans la présente loi et leurs possibles modifications.

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

A ce jour, classifié comme ne présentant pas de danger relatif au transport.

HCL: PB < 0.5% ISO 6713.

	IMGD	ADR	RID	OACI	ADN
Classe du danger					
Code de classe					
Group d'emballage					
Étiquettes					
Nombre ONU					
Autres informations					

15. INFORMATION REGLEMENTAIRE**15. 1 Conditionnement et étiquetage**

Référence étiquette : OXYDE D103 CORAIL

Catégorie : -



Symbole de dangerosité :



Composants dangereux :

COMPOSÉ DE PLOMB.

Phrases de risques:

Phrase R

R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
R33	Danger d'effets cumulatifs.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Phrases de sécurité:

Phrase S

S1/2	Conserver sous clé et hors de portée des enfants
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
S22	Ne pas respirer les poussières.
S28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
S45	En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S53	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
S60	Éliminer le produit et/ou son récipient comme déchet dangereux.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.

15. 2 Informations réglementaires additionnelles

Cette fiche est émise en tenant compte des dernières dispositions légales sur les matières dangereuses et l'utilisation des produits chimiques. Durant la période transitoire, les produits peuvent être toujours étiquetés selon les normes en vigueur.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

La préparation de cette fiche a été consciencieusement réalisée par le personnel de PRODESCO, S.L. Cependant PRODESCO, S.L ne garantit, ni assume, la responsabilité d'une éventuelle inexactitude de la fiche, ou de son caractère incomplet, ainsi que les conséquences d'une utilisation inadéquate.